

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 17/MAD/5268
Date du repérage : 22/05/2017
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 01 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-I.

<p>Désignation du ou des bâtiments</p> <p>Localisation du ou des bâtiments : Département : Loire Adresse : 3, rue Coraly Royet Commune : 42100 SAINT-ÉTIENNE</p> <p>Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Lot numéro Non communiqué,</p>	<p>Désignation du propriétaire</p> <p>Désignation du client : Nom et prénom : . VILLE DE SAINT ETIENNE Adresse : 1 rue Pierre de Coubertin - Hôtel de Ville B.P. 503 42007 SAINT ETIENNE CEDEX 1</p>
<p>Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)</p> <p>Nom et prénom : VILLE DE SAINT ETIENNE Adresse : 1 rue Pierre de Coubertin - Hôtel de Ville B.P. 503 42007 SAINT ETIENNE CEDEX 1</p>	<p>Repérage</p> <p>Périmètre de repérage :</p>
<p>Désignation de l'opérateur de diagnostic</p> <p>Nom et prénom : Maxime DENURRA Raison sociale et nom de l'entreprise : DIAMCO CEBI Adresse : 21 rue Gambetta 42400 SAINT CHAMOND Numéro SIRET : 433 731 262 Désignation de la compagnie d'assurance : ... ALLIANZ Numéro de police et date de validité : 57112861 / 31 DECEMBRE 2017</p>	
<p>Superficie privative en m² du ou des lot(s)</p>	

Surface loi Carrez totale : 128.80 m² (cent vingt-huit mètres carrés quatre-vingts)
Surface au sol totale : 130.62 m² (cent trente mètres carrés soixante-deux)

Résultat du repérage

Date du repérage : **22/05/2017**
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Sans accompagnateur
Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Rez de chaussée - Placard Salle	0	0.21	Pièce non réglementaire (placard dans gros de mur)
Rez de chaussée - Rangement	4.48	4.48	
Rez de chaussée - Salle	52.22	52.22	
Rez de chaussée - Bar	16.94	16.94	
Rez de chaussée - Dégagement	1.4	1.4	
Rez de chaussée - Placard Dégagement	0.71	0.71	
Rez de chaussée - WC	1.92	1.92	
Rez de chaussée - Cuisine	13.21	13.21	
Rez de chaussée - Pièce 1	18.98	20.59	Hauteur inférieure à 1,80m (escalier)
1er étage - Pièce 2	18.94	18.94	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale : 128.80 m² (cent vingt-huit mètres carrés quatre-vingts)
Surface au sol totale : 130.62 m² (cent trente mètres carrés soixante-deux)

Fait à **SAINT-ÉTIENNE**, le **22/05/2017**

Par : Maxime DENURRA



Cabinet DIAMCO - SEBI
42400 SAINT-ETIENNE
04 77 31 79 56
www.diamcocebi.fr
SIRET 433 731 262 00013 - APE 742 C

Aucun document n'a été mis en annexe



Certificat N° C2056
Monsieur Maxime DENURRA



Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et/ou du processus de certification PR11 consultables sur www.qualixpert.com conformément à l'arrêté ministériel du 9 juin 2006 et au décret 2008-1114 du 06 septembre 2008

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Constat de risque d'exposition au plomb	certificat valide du 31/10/2012 au 30/10/2017	Arrêté du 21 novembre 2005 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant, à des fins de mesure de risque d'exposition au plomb, des diagnostics de risque d'exposition par le plomb des peintures au final contrôlés après l'absence de présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification
Diagnostic de performance énergétique individuel	certificat valide du 04/12/2012 au 03/12/2017	Arrêté du 19 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique du bâtiment de pose en conformité de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification et les critères d'accréditation des organismes de certification
Etat des installations intérieures de gaz	certificat valide du 04/12/2012 au 03/12/2017	Arrêté du 05 mai 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification et les critères d'accréditation des organismes de certification
Etat des installations intérieures d'électricité	certificat valide du 04/12/2012 au 03/12/2017	Arrêté du 9 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification et les critères d'accréditation des organismes de certification
Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	certificat valide du 30/10/2012 au 29/10/2017	Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant, à des fins de repérage et de diagnostic amiantaire dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification et les critères d'accréditation des organismes de certification

Date d'établissement 17/12/2012

Christophe COUSSE
DIRECTEUR

LCC 17, rue Berret - 41100 CASTILLON
Tel : 03 63 73 00 13 - Fax : 03 63 73 02 87 - www.qualixpert.com
P06 Certifié callier de proximité Vers on | 020/12